COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale (22 juin 2018) à Fresnay L'Évêque (28310)

<u>Présents</u>: David Daniel – Dubéros Eric – Gallard Jean-Yves – Garel Jean-Louis – Godard Michel – Kolecki Ewa – Ollivier Stéphane – Plasse Denis – Prévost Guillaume – Ribeiro David – Robinet Florent – Vallée Thomas

<u>Hors Comité</u> : Cheneau Didier (Membre d'Honneur) – Chaplain Nathalie (Secrétaire Administrative du Comité) – Cendrier Sébastien (Animateur Technique Départemental)

Excusés ou absents :

Personnalités excusées :

- M. Ch. PALIERNE Président de la Fédération Française de Tennis de Table

- M. W. FIADJOE Chef du service des politiques de jeunesse, sports, vie associative et solidarités - DDCSPP

Présents face au public :

- Mr M. TILLIER Conseiller Municipal de la commune Fresnay L'Évêque

- Mr D. CHAPOTOT
- Mr A. QUIGNON
- Président du club FRESNAY L'ÉVÊQUE TT
- Président de la Ligue du Centre-Val de Loire

Mr St. OLLIVIER
Mr D.PLASSE
Mr D. DAVID
Président du CD28TT
Trésorier du CD28TT
Vice-Président du CD28TT

Le secrétariat de la séance est assuré par Nathalie CHAPLAIN.

Le pointage des clubs a lieu avant l'ouverture des travaux.

25 clubs sont présents sur 28, ce qui représente 84 voix. Le quorum est atteint.

Stéphane OLLIVIER, président du comité, ouvre l'assemblée à 20 h 30,

- présente la table.
- lit son rapport moral cf Livret Assemblée Général (annexe)

La réunion se déroule conformément à l'ordre du jour communiqué par mail (cf la Convocation) et mis en ligne sur le site du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table (www.comite28tt.fr).

Les rapports de chaque commission ont été envoyés par mail aux clubs et mis en ligne sur le site du comité pour une complète information en amont de l'AG, mais aussi afin d'éviter l'impression des dossiers papiers (économie sur le plan financier et préservation de l'environnement). Seuls les points forts ou marquants de la saison seront repris par les responsables des commissions, ainsi que les éventuelles questions ou remarques de l'assistance et les allocutions des personnalités.

Sont projetés au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Assemblée Générale les différents rapports, graphiques, photos dont chaque membre fera référence qui font l'objet d'une annexe à ce procès-verbal.

Ewa KOLECKI prend les photos durant toute la séance.

Rapport des commissions : La parole est donnée à :

- Arbitrage : Eric DUBEROS cf rapport en annexe
- demande à ce que les clubs préviennent quand il y a des joueurs qui font forfait lors des compétitions car, trop souvent, les juges-arbitres ne sont pas prévenus des absences.
- Formation des Juges Arbitres : Eric DUBEROS
 - certains clubs qui évoluent en région ne forment pas de juges-arbitres.
- La Sportive : cf rapport en annexe :
 - tous les résultats sont dans le dossier de l'Assemblée Générale.
 - Stéphane OLLIVIER remercie Jean-Yves GALLARD.

COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

- Commission Jeunes et Technique : Michel GODARD cf rapport en annexe
 - insiste sur la présence de Sébastien CENDRIER, l'Animateur Technique départemental, dans les clubs,
 - la détection doit être présente car cela fait partie de la bonne santé du Comité.
 - le CD28TT doit progresser pour permettre la mise en place du haut niveau.
- Presse et Communication : Michel GODARD
 - sensibilise sur les difficultés qu'il rencontre de faire passer les résultats départementaux dans la presse.
 - remercie Ewa KOLECKI pour son travail.
- ATD : Sébastien CENDRIER cf rapport en annexe
- explique que savoir accueillir et animer doit être la priorité de la formation d'Animateur fédéral, la technique est moins une priorité.
- <u>Développement et Promotion</u> : Stéphane OLLIVIER cf rapport en annexe
 - le public féminin et les ZRR sont 2 axes prioritaires du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table
 - le Handisport : le Comité souhaite mettre en place un tableau Handisport aux Championnats d'Eure-et-Loir.

- Trésorerie :

- Denis PLASSE prend la parole et lit le rapport financier.

Stéphane OLLIVIER reprend la parole et procède aux différents votes relatifs aux finances, ceux-ci sont adoptés à main levée :

- Approbation du bilan exécuté 2017-2018 et compte de résultats : 0 contre, 0 abstention soit 84 voix pour.
- Vote des tarifs 2018-2019 : 0 contre, 2 abstentions soit 82 voix pour.
- Vote du budget prévisionnel 2018-2019 : 0 contre, 2 abstentions soit 82 voix pour.

<u>Élection</u> : Stéphane OLLIVIER continue la séance et procède à l'élection du poste vacant de la Commission Féminine. Une candidature a été reçue : Claude HELIX, licenciée au club LUISANT ACTT.

Il est demandé à l'assemblée si quelqu'un s'oppose au vote à main levée. Personne ne souhaite voter à bulletin secret. L'élection de la candidate présentée a lieu à main levée.

- Vote à main levée : 0 contre, 0 abstention soit 84 voix pour.

Voeux : Aucun vœu n'a été adressé au comité par courrier.

Remise des Récompenses : par Stéphane OLLIVIER

- **Challenge Meilleur Club 2017-2018** : le Trophée du Meilleur Club de l'Eure et Loir revient au club de LUISANT ACTT pour cette saison sportive 2017-2018.

Classement des trois meilleurs clubs :

- 1^{er} Luisant ACTT
- 2ème Chartres ASTT
- 3^{ème} Pays Courvillois TT
- Challenge Arbitrage individuel 2017-2018 :
 - 1^{er} Eric DUBEROS (Barjouville SCL)
 - 2ème Jean-Yves GALLARD (Agglo Dreux-Vernouillet TT)
 - 3^{ème} David RIBEIRO (Francourville LD)
- Challenge Arbitrage club 2017-2018 :
 - 1^{er} Barjouville SCL
 - 2^{ème} Agglo Dreux Vernouillet TT
 - 3^{ème} ES Nogent le Roi-Villemeux TT
- Pour la deuxième saison de sa mise en place, plusieurs récompenses de « mérite départemental » sont remises par Jean-Yves GALLARD et Daniel DAVID. Une lecture est faite des raisons ayant motivé l'attribution de ces récompenses, pour chaque récipiendaire. Le plus souvent, ce sont les clubs eux-mêmes qui ont été à l'initiative des candidatures, la commission « distinctions » du Comité ayant alors choisi quel degré d'attribution valider.

COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

- Remises de plusieurs récompenses pour l'implication des bénévoles, éducateurs, dirigeants de clubs, arbitres sur différentes actions qui ont été organisées par le Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table.

Paroles aux Personnalités :

- M. André QUIGNON (Président de la Ligue du Centre-Val de Loire)
 - exprime l'importance du bénévolat.
- souligne l'expérimentation de nouvelles compétitions sur l'Eure et Loir qui montre une volonté des dirigeants du Comité de faire évoluer l'activité.
 - se réjouit de la progression des licenciés.
- est honoré d'avoir deux Champions de France dans la région : Alexandre ROBINOT (Chartres ASTT) en sénior et Lilian BARDET (4S Tours) en junior. Il félicite Alexandre ROBINOT.
 - annonce que Nicolas MÉTAIREAU sera le CTS à partir du 01/09/2018 dans la Ligue du Centre-Val de Loire.
- les 50 ans de la Ligue du Centre-Val de Loire seront célébrés les 21/22/23 Septembre 2018 à Salbris. Il précise que lors de l'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu l'inauguration de la Salle Gérard JACOB à Salbris.
 - informe que la Ligue peut aider les clubs avec le Service Civique.
 - énonce qu'un projet d'accompagnement des clubs est mis en place et des aides sont données.
 - préconise un projet d'achat mutualisé.
- évoque la formation des techniciens : il y a un manque de professionnels en tennis de table, ainsi que la formation des nouveaux publics comme les loisirs.
 - remercie tous les membres du comité et les clubs et tous les bénévoles de ces structures.

Questions Diverses:

- Pierre ETEVE (ES Maintenon-Pierres TT) pose une question à Sébastien CENDRIER concernant les interventions dans les écoles.
- Franck MOREL (Agglo Dreux-Vernouillet TT) demande pourquoi le coaching a été arrêté sur le Championnat par Équipes Jeunes.

Réponse : Stéphane OLLIVIER prend la parole et explique que c'est pour rendre plus autonomes les jeunes.

Pour la saison 2018-2019, la décision du Comité est la suivante :

- Une seule compétition sans coaching sera l'Open Départemental de Détection.
- Le coaching sera autorisé sur toutes les autres compétitions.
- Pascal PARENT (ES Jouy St Prest TT) Il informe que le nouveau secrétaire général du club est Antoine PARENT. Il demande s'il y a eu des évolutions sur le Certificat Médical. Stéphane OLLIVIER explique qu'il n'y a pas eu d'évolution, et qu'il est valable 3 ans.
- **Stéphane OLLIVIER** demande aux clubs leur avis sur la structure du championnat jeunes: faut-il envisager de remettre la catégorie -13 ans ? Stéphane pense qu'il serait judicieux de la remettre. Une conversation entre les clubs intéressés s'engage et la structure sera proposée en début de saison.

La parole est donnée à Mr CHAPOTOT pour le mot de clôture. Il remercie le Comité de lui avoir permis d'accueillir l'Assemblée Générale et souhaite de bonnes vacances à l'assistance. Il invite les dirigeants à aller prendre le pot de l'amitié offert par Fresnay l'Évêque TT.

L'Assemblée Générale se clôt à 22h50.

Stéphane OLLIVIER Président du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table

PAGE N°: 3